



Nature 2050, premier programme post cop21, contribuera au financement de la restauration de la Réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon

Baie de l'aiguillon le 13 janvier 2017- Alors que la baie de l'aiguillon, classée réserve naturelle nationale, accueille plus de 98 000 oiseaux migrateurs, de nombreuses menaces pèsent sur ce milieu exceptionnel : sédimentation des vasières, effet du changement climatique sur les zones côtières et fortes pressions anthropiques, notamment agriculture et tourisme. Pour faire face à cette situation, CDC Biodiversité a signé une convention de partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux, opérateur de la réserve naturelle, pour restaurer des habitats favorables à l'avifaune migratrice. La sauvegarde des oiseaux migrateurs de la baie de l'Aiguillon est le deuxième projet territorial porté par le programme Nature 2050, dont l'originalité est de mobiliser des financements additionnels volontaires d'entreprises privées et publiques engagées pour l'adaptation de leurs territoires aux changements climatiques. Nature 2050 contribuera ainsi au programme d'actions porté par le Parc naturel régional du Marais poitevin, qui fait l'objet d'un financement européen « Life » depuis 2016.

« Restaurer les habitats migratoires permet d'accroître la résilience des écosystèmes et de favoriser leur adaptabilité au changement climatique » précise Laurent Piermont, Président de CDC Biodiversité.

La baie de l'Aiguillon, un espace menacé.

La baie de l'Aiguillon représente la façade maritime du Marais poitevin ; elle constitue un vaste ensemble naturel composé de nombreux habitats remarquables et accueillant une biodiversité exceptionnelle. Depuis plusieurs années, un grand nombre de concessions d'ostréculture ont été abandonnées dans la baie, engendrant des gisements sauvages d'huîtres. Ces amas d'huîtres, les crassats, contribuent à la sédimentation de la baie et à la réduction de la surface des vasières, qui constituent l'habitat permettant le maintien de la voie migratoire des oiseaux qui s'y alimentent.

Un partenariat de long terme jusqu'en 2050.

Le Parc naturel régional du Marais poitevin et les gestionnaires de la réserve, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et la Ligue de Protection des Oiseaux, bénéficient **d'un financement européen d'une durée de 5 ans (2016 à 2020) : le programme Life « Baie de l'Aiguillon »**. Dans le cadre de Nature 2050, CDC Biodiversité contribuera à ce programme d'action par **un financement additionnel jusqu'en 2050**. L'action financée par CDC Biodiversité consistera à la destruction des crassats à titre expérimental, sur une surface de **144 hectares**, afin de restaurer les habitats naturels (les vasières) et d'accroître les surfaces d'accueil des oiseaux dans une zone qui se situe sur leur trajet migratoire.

Nature 2050 : un programme d'action pour adapter les territoires aux changements climatiques.

Communiqué de presse
13 janvier 2017

Lancé le 18 octobre 2016, Nature 2050 met en œuvre des solutions d'adaptation des territoires français aux changements climatiques par la restauration de leur biodiversité. Il est soutenu par le Muséum National d'Histoire Naturelle, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, France Nature Environnement et la Ligue de Protection des Oiseaux. Nature 2050 s'adresse aux entreprises publiques et privées souhaitant agir volontairement pour la nature et leurs territoires en contribuant à son financement. Il réunit à ce jour plus de 17 entreprises partenaires.

Entreprises partenaires déjà engagées dans Nature 2050 : Alter Equity, Autocars Alizés, La Banque Postale ASSET management, BPI France, Caisse des Dépôts, Compagnie des Alpes, Habitat Réuni, Icade, Immobilière 3F, Ipsec, SNI, SILAB, Société des Transports de Saint-Etienne (STAS), Transdev, Transports du Val d'Oise (TVO).

Pour en savoir plus : NATURE2050.COM

A propos de CDC Biodiversité : CDC Biodiversité est une filiale du groupe Caisse des Dépôts entièrement dédiée à l'action, établie dans la durée, en faveur de la biodiversité. Elle intervient pour le compte de maîtres d'ouvrage publics et privés, qui lui délèguent le pilotage de leurs actions, volontaires ou réglementaires (compensation), de restauration de la biodiversité et de gestion d'espaces naturels et paysagers. En proposant un service sur mesure, CDC Biodiversité construit des projets collectifs de territoire, favorisant la cohérence écologique, impliquant les acteurs clés locaux, dans une démarche de concertation et assurant un suivi sur le long terme.

CDC Biodiversité conduit par ailleurs la Mission Economie de la Biodiversité (MEB) de la Caisse des Dépôts qui contribue activement à innover, en France et à l'international, sur ces problématiques en menant des travaux de recherche qu'elle publie régulièrement dans la lettre d'information Biodiv'2050.

Contact presse

Douze Avril – Aurore Quériaud 06 82 59 87 91 et Aurélia Jourdain 06 60 07 42 47 –
hello@douzeavril.com